

# Informations relatives à la révision 2022 de la LBA

## Adaptations du processus de nouvelle proposition

M. Rödiger, H. Rudolph  
Janvier 2022

# Principales modifications en lien avec la révision 2022 de la LBA

## Informations générales

La loi révisée sur le blanchiment d'argent (LBA) devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Les modifications suivantes s'appliquent aux assurances individuelles, aux dépôts de primes et aux hypothèques.

Les exigences de la révision de la LBA pour le processus de nouvelle proposition et les mutations au sein du portefeuille seront implémentées dans les systèmes et documents avec le release en janvier 2022.

Avec le release de mai 2022, une autre exigence de la révision de la LBA sera introduite dans le processus de nouvelle proposition (simple copie d'une pièce d'identité en cours de validité dans des circonstances particulières – voir détails à ce sujet au slide 6).

# Principales modifications en lien avec la révision 2022 de la LBA

## Vérification de l'ayant droit économique

### Vérification de l'ayant droit économique

L'ayant droit économique ne doit pas seulement faire l'objet d'une identification, mais aussi d'une vérification. Pour ce faire, le conseiller dans la distribution ou Swiss Life au siège principal confirme que la déclaration du client concernant l'ayant droit économique (identification de l'ayant droit économique) est plausible et cohérente. Le cas échéant, il convient d'exiger du client d'autres documents à cet effet.

### Etude de cas

Monsieur Modèle conclut un contrat 3b avec une PP de 25 000 francs par an. Il indique qu'il est lui-même l'ayant droit économique et qu'il financera les primes par son revenu. Sur la base de la déclaration d'impôt de Monsieur Modèle, le conseiller constate que celui-ci perçoit un revenu élevé en tant que chirurgien d'une clinique privée, ce qui rend les données fournies cohérentes et plausibles. Le conseiller coche les données correspondantes dans la proposition et signe la vérification de l'ayant droit économique. En outre, une copie de la pièce d'identité de Monsieur Modèle est jointe à la proposition suite à la vérification de l'identité du client. Si l'ayant droit économique était une tierce personne non proche du preneur d'assurance (PA) (p. ex. oncle fortuné venant des Etats-Unis), des documents supplémentaires devraient être remis (clarification de l'arrière-plan économique) et, à partir du release de mai 2022, une copie de la pièce d'identité de l'ayant droit économique serait également nécessaire.

# Principales modifications en lien avec la révision 2022 de la LBA

## Vérification des détenteurs du contrôle (DC)

### Vérification des détenteurs du contrôle de personnes morales / de sociétés de personnes

Les détenteurs du contrôle ne doivent pas seulement faire l'objet d'une identification, mais aussi d'une vérification. Pour ce faire, le conseiller dans la distribution ou Swiss Life au siège principal confirme que la déclaration du client concernant le détenteur du contrôle (identification du DC) est plausible et cohérente. Le cas échéant, il convient d'exiger du client d'autres documents à cet effet.

### Etude de cas

L'entreprise «Exemple Sàrl» conclut un contrat 3b sur la tête de Monsieur Meier, copropriétaire de l'entreprise, avec une PP de 18 000 francs par an. Il convient donc d'identifier les détenteurs du contrôle de la société «Exemple Sàrl». Monsieur Meier et son fils Meier Junior détiennent chacun 50% des parts de l'entreprise, ce que le conseiller consigne correctement sur le formulaire «Détenteurs du contrôle». Le conseiller voit sur l'extrait du registre du commerce de «Exemple Sàrl» que MM. Meier et Meier Junior sont tous deux associés enregistrés avec signature individuelle. Ainsi, les données sur les détenteurs du contrôle sont cohérentes et plausibles pour le conseiller. Le conseiller coche les données correspondantes dans la proposition et signe la vérification du détenteur du contrôle. Eléments nouveaux à partir du release de mai 2022: Par ailleurs, le conseiller s'assure d'avoir une simple copie d'une pièce d'identité en cours de validité des deux détenteurs du contrôle. Etant donné que Monsieur Meier a déjà été correctement identifié en tant que personne ayant conclu le contrat (personne agissant), le conseiller n'a plus qu'à faire une simple copie de la pièce d'identité de Monsieur Meier Junior et à la joindre à la proposition.

# Autres adaptations du processus de nouvelle proposition

## Copie simple de la pièce d'identité dans les situations particulières à partir du release de mai 2022

Avec le release de mai 2022, la dernière étape de mise en œuvre concernant la vérification de l'ayant droit économique ou des détenteurs du contrôle réalisée pour le processus de nouvelle proposition:

### Personnes physiques

Si l'ayant droit économique n'est **pas** le preneur d'assurance lui-même et **n'est pas** un proche de celui-ci, une **simple copie d'une pièce d'identité en cours de validité de l'ayant droit économique** doit être remise (à moins que Swiss Life ne dispose déjà d'une copie d'une pièce d'identité de cette personne).

On entend par proche: conjoint(e), partenaire enregistré(e), concubin(e) vivant dans le même ménage, enfants, (grands-)parents, petits-enfants, parrain/marraine.

### Personnes morales

Une **simple copie d'une pièce d'identité en cours de validité de chaque détenteur du contrôle** doit être remise (à moins que Swiss Life ne dispose déjà d'une copie de la pièce d'identité de ces personnes).

# Aperçu des modifications dans les affaires nouvelles AI

## Collecte d'informations supplémentaires sur l'ayant droit économique

### **Déterminer si l'ayant droit économique est proche de la partie contractante**

- A l'avenir, pour tous les contrats 3b et dépôts de primes, le conseiller devra toujours déterminer dans le système d'offres si la partie contractante est elle-même l'ayant droit économique ou si l'ayant droit économique est un proche de la partie contractante (conjoint(e), partenaire enregistré(e), concubin(e) vivant dans le même ménage, enfants, (grands-)parents, petits-enfants, parrain/marraine).

### **Déterminer sur quelle base (informations ou documents) la déclaration de l'ayant droit économique/du détenteur du contrôle est plausible**

- En outre, le conseiller consigne dans un document sur quelle base (informations ou documents) la déclaration de la partie contractante visant l'identification de l'ayant droit économique ou des détenteurs du contrôle est plausible.
- Si l'ayant droit économique est une «personne proche» du preneur d'assurance ou le cocontractant lui-même, les indications sur l'origine des fonds sont saisies dans un nouveau document.
- Désormais, l'arrière-plan économique doit être clarifié uniquement si l'ayant droit économique n'est pas une «personne proche». En outre, dans ce cas, une simple copie de la pièce d'identité de l'ayant droit économique devra être fournie à partir du release de mai 2022.
- Pour les conseillers qui ne sont pas autorisés à procéder eux-mêmes à la vérification (pas de délégation LBA), il faut désormais toujours clarifier également l'arrière-plan économique lorsque la prime annuelle dépasse 12 000 francs ou qu'il s'agit d'une prime unique.

# Aperçu des modifications dans les affaires nouvelles AI

## Déclaration de vérification du conseiller

### Déclaration de vérification du conseiller

- Le conseiller doit confirmer que la déclaration du client relative à l'ayant droit économique ou aux détenteurs du contrôle est plausible.
- Pour cela, un document avec déclaration est généré dans le système d'offres et doit être signé par le conseiller (document «Vérification de l'identification de l'ayant droit économique/des détenteurs du contrôle» ou formulaire de clarification de l'arrière-plan économique).
- Si le conseiller ne dispose pas d'une délégation LBA, la vérification est effectuée au siège principal de Swiss Life.

### Déclaration de vérification relative au contrat d'assurance

Par la présente, je confirme que la déclaration de la partie contractante concernant l'ayant droit économique du contrat est plausible et que je l'ai vérifiée sur la base des informations et documents reçus lors de l'entretien de conseil avec la diligence requise par les circonstances.

Dans le cas d'un dépôt de primes, l'ayant droit économique doit toujours être le titulaire du dépôt de primes. Celui-ci doit également être vérifié, c'est-à-dire qu'une déclaration de vérification relative au dépôt de primes doit également être remise.

Pour les personnes morales / sociétés de personnes, le détenteur du contrôle doit être vérifié.

# Nouveaux documents «Vérification de l'identification de l'ayant droit économique/des détenteurs du contrôle»

Swiss Life AG, General-Guisan-Quai 40, Postfach, 8022 Zürich



## Verifizierung der Feststellung des wirtschaftlich Berechtigten

Nummer des Antrags/Vertrags: 109.025.630

Antragsteller/Vertragspartner: WZUWZWZ, ZWZZWZ, 12.3.1989  
Wirtschaftlich Berechtigter: WZUWZWZ, ZWZZWZ, 12.3.1989

Ist der wirtschaftlich Berechtigte der Antragsteller / Vertragspartner oder eine dem Antragsteller / Vertragspartner nahestehende Person (EhepartnerIn/eingetragene(r) PartnerIn/LebenspartnerIn im gleichen Haushalt wohnhaft, Kinder, (Gross-)Eltern, Enkelkinder, Pate/Patin)?  
**Ja**

Der/die Berater/in erachtet die Feststellung des wirtschaftlich Berechtigten aufgrund folgender Informationen als plausibel:

- Berufliche Tätigkeit/Einkommen
- Vermögen
- Erbschaft/Schenkung
- Versicherung/Pflichtleistung
- Immobilienverkauf

### Verifizierungserklärung zum Versicherungsvertrag

Hiermit bestätige ich, dass die Erklärung des/der Vertragspartners/in zur wirtschaftlichen Berechtigung am Vertrag plausibel ist und ich diese anhand der im Beratungsgespräch erhaltenen Informationen und eingesehenen Dokumente mit der nach den Umständen gebotenen Sorgfalt verifiziert habe.

\_\_\_\_\_  
Ort, Datum N.VERK4, V.VERK4  
Underwriting

\_\_\_\_\_  
Unterschrift Berater/in

Swiss Life AG, General-Guisan-Quai 40, Postfach, 8022 Zürich



## Verifizierung der Feststellung der Kontrollinhaber

Nummer des Antrags/Vertrags: 109.025.610

Antragsteller/Vertragspartner: Firma, 8800 Thalwil

Kontrollinhaber:

\_\_\_\_\_  
Name, Vorname, Geburtsdatum

\_\_\_\_\_  
Name, Vorname, Geburtsdatum

\_\_\_\_\_  
Name, Vorname, Geburtsdatum

\_\_\_\_\_  
Name, Vorname, Geburtsdatum

Der/die Berater/in erachtet die Feststellung der Kontrollinhaber aufgrund folgender Informationen als plausibel:

- Jahresbericht/Geschäftsbericht
- Handelsregister/Aktionärsregister
- Recherche in öffentlich zugänglichen Quellen/Websearch
- Andere: \_\_\_\_\_

### Verifizierungserklärung zum Versicherungsvertrag

Hiermit bestätige ich, dass die Erklärung des/der Vertragspartners/in zu den Kontrollinhabern plausibel ist und ich diese anhand der im Beratungsgespräch erhaltenen Informationen und Dokumente mit der nach den Umständen gebotenen Sorgfalt verifiziert habe.

\_\_\_\_\_  
Ort, Datum Test\_Dummy10, EB  
Dummy Broker AG Unabhängige  
Versicherungsber. Unterschrift Berater/in  
Musterstrasse 1  
8000 Zürich





# Nouvelle proposition d'hypothèques

- Dans les affaires hypothécaires, la vérification de l'ayant droit économique ou des détenteurs du contrôle est réalisée au siège principal.
- Si les emprunteurs sont des personnes physiques, aucun document supplémentaire n'est requis.
- Si une personne morale est impliquée dans la proposition, il faut d'abord clarifier avec le siège principal si la conclusion est possible et quels documents sont nécessaires, comme c'était le cas jusqu'à présent.

Révision de la LBA 2022

Mutations au sein du portefeuille pertinentes pour la LBA  
dans les affaires AI

# Identification et vérification de l'ayant droit économique et des détenteurs du contrôle

Désormais, l'ayant droit économique et les détenteurs du contrôle doivent faire l'objet d'une identification, mais aussi d'une vérification. Vérifier signifie:

- vérifier si les données fournies par le preneur d'assurance sur l'ayant droit économique ou les détenteurs du contrôle sont plausibles.
  - Confirmer que les données fournies par le preneur d'assurance concernant l'ayant droit économique ou les détenteurs du contrôle sont plausibles
- 
- La vérification pour les mutations du portefeuille relevant de la LBA dans les affaires AI est effectuée par les collaborateurs du Centre de services Clientèle privée au siège principal de Swiss Life à Zurich.
  - Dans la mesure du possible, les partenaires de vente doivent toutefois recueillir les données nécessaires à l'aide des formulaires correspondants.

*Nous permettons à chacun  
de vivre selon ses propres choix.*